

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [boivinve-csspb-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/85a8df3f0f557b18798113d1>

Date d'obtention : 2024-12-02 19:37:52

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Appliquer le protocole sexto avec la personne dénonciatrice et toute les personnes concernés par rapport à la divulgation de photos ou vidéos (auteur et victime). Évaluer l'incident avec le questionnaire et valider les informations. Ramasser les appareils qui contient les éléments en demandant de le mettre en mode avion au préalable. Contacter la police. Informer la direction ainsi que les parents des auteurs et victime.

Dans un cas d'acte impulsif, il faut rencontrer individuellement les personnes impliqués, remplir la grille d'évaluation Sexto, consulter le code de vie de l'école, si la situation implique la propagation de pornographie juvénile, on confisque l'appareil et contact la police. un signalement à la DPJ est notre devoir par la suite.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il est important de suivre les étapes de la trousse pour ne pas oublier d'éléments qui pourrait porter atteinte à l'intervention désirée et aussi celle de l'auteur, de la victime et aussi de la confidentialité du dénonciateur. Selon certaines circonstances, l'école est tenu pour responsable d'agir et hors contexte scolaire l'école ne l'est pas sauf pour référé au services de police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Lorsque qu'un jeune ne veut pas collaborer ou lorsqu'il y a plusieurs personnes d'impliqués lors d'une distribution de matériels sexuelles. Il est également important que les intervenants agissent en concertation et de manière efficiente et cohérente quant à l'application du protocole Sexto en ayant les mêmes outils et agir rapidement tout en se consultant si les intervenants recueille des informations sur la même collecte d'informations si cela implique plusieurs personnes.